

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

S O C I A L E

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>er</sup> page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

## Fonds secrets

L'utopie du ministre. — La police et les fonds secrets. — Ce qu'ils sont et à quoi ils servent. — Le contrôle impossible. — Ce qu'en dit le Chef de l'Etat.

M. Camille Chautemps a pris, l'autre jour, devant la Chambre, deux engagements : de réformer la police et de contrôler les fonds secrets. La question est de savoir s'il pourra les tenir. Réformer la police, elle en a certes grand besoin, mais le Président du Conseil s'apercevra vite, en admettant qu'il en ait jamais douté, que c'est une tâche impossible. En l'espèce, les hommes ne sont rien, c'est l'institution qui est critiquable autant que nécessaire; malheureusement, la police ne saurait, par définition, être synonyme de la vertu et ce n'est pas en changeant un service de compartiment qu'on l'améliorera beaucoup. Justement, à cause de son rôle, elle ne fraye pas d'ordinaire avec les rosières et il s'en suit une déformation professionnelle dont les honnêtes gens sont parfois les victimes. C'est évidemment déplorable, mais il est bien difficile qu'il en soit autrement.

Quant aux fonds secrets, si M. Chautemps s'imagine qu'il en purifiera la distribution et même qu'il la contrôlera, c'est qu'il possède une dose de naïveté dont, pour ma part, je le crois tout à fait incapable, ne fut-ce que parce qu'étant ministre de l'Intérieur il connaît la manière de s'en servir et sait qu'elle ne saurait s'accommoder avec les règles de la comptabilité publique. Dès lors, si l'on entend par contrôle la connaissance des bénéficiaires par le gouvernement dont les collaborateurs distribuent les fonds, c'est montrer la lanterne magique au public, — qui n'est pas dupe, — du moins quand il connaît la façon dont on administre cette manne — que de lui promettre de modifier quoi que ce soit aux errements actuels.

On sait de quoi il retourne : quatre ministères : l'Intérieur, les Affaires Etrangères, la Guerre et la Marine disposent de crédits budgétaires spéciaux dont l'importance n'exclut pas le caractère mystérieux. A l'Intérieur, on les appelle « Dépenses soumises à des règles particulières de contrôle » et ils se chiffrent à 3.800.000 francs; à la Guerre et la Marine, ils s'intitulent : « Dépenses secrètes » et atteignent, respectivement, 10.000.000 et 2 millions 200.000 francs. Aux Affaires Etrangères, on les dénomme modestement « Fonds spéciaux » et ils s'élèvent pourtant à quinze millions qui figurent sous la rubrique « Informations françaises à l'étranger » et dont l'emploi est tout aussi confidentiel.

A quoi servent ces soixante-quatre millions ? On s'en doute. C'est grâce à eux qu'on peut venir à bout, sans grand combat, des consciences élastiques; qu'on aide à la fondation de maints journaux et revues qui n'ont pas plus d'utilité que de clientèle, mais auxquels s'intéressent les amis du pouvoir; qu'on facilite l'élection de celui-ci ou la défaite de celui-là; qu'on paie les dettes de fidèles dont le budget ne s'équilibre que grâce à cette ressource habituelle, et qu'on modifie, à la veille de certains scrutins dangereux, la conviction instable de parlementaires, heureusement rares, dont le Gouvernement n'ignore ni les besotas, ni les désirs.

Il est même arrivé à quelques-uns de ceux-là de s'apercevoir que le cadeau était moins secret qu'il en avait l'air. C'est ainsi qu'un jour, un député qui harcelait M. Georges Mandel à la tribune s'attira cette riposte éinglante de l'ancien chef du cabinet de Clemenceau : — « Mon cher Collège, vous étiez moins insolent quand vous veniez chaque semaine, en 1918, à la présidence du Conseil, réclamer votre prébende ! » et je me souviens de l'apostrophe d'un président du Conseil, interrompu par un honorable à qui il avait quelques jours auparavant refusé le petit cadeau : « Que dites-vous, M. X... ? Vous savez bien que je suis un peu dur d'oreille ? » Inutile d'ajouter que l'autre n'insista pas.

Evidemment, les fonds secrets servent à d'autres usages; c'est grâce à eux qu'on peut rétribuer des « indicateurs », voire des espions dont le concours peu honorable est utile et même indispensable; qu'on facilite des opérations de police dont toutes ne sont point fâcheuses;

## LA LIBERTÉ DE LA PRESSE doit être intangible pour mille et une raisons

Avec le départ du ministère Chautemps provoqué par la démission du Garde des Sceaux, ce vieux crocodile Raynaldy, il est certain qu'on ne parlera plus de mettre des entraves à la liberté de la presse et de renforcer les pénalités contre elle.

La loi sur la presse est déjà assez dure pour vouloir renforcer les pénalités contre ceux qui ont horreur de l'hypocrisie et appellent un chat un chat et Rollet un fripon.

Puisque nous avons un ministre présidé par un vaudoisien et, qui plus est, député d'Orange, il n'est pas sans intérêt de lui rappeler le souvenir d'Alphonse Gent qui fut envoyé à Neukhiva, une des principales îles Marquises, lieu de détention pour les fortes têtes de la Commune où il passa huit années de sa plus belle jeunesse avec 800 déportés comme lui pour ses opinions républicaines.

Après le vote de l'Amnistie il revint en France sur un transport qui fut dirigé sur Marseille au lieu de Toulon, comme d'habitude pour faire aux anciens prescrits une réception digne des souffrances qu'ils avaient endurées pour la république hors de leur patrie.

Quand le transport entra majestueusement dans le port de Marseille une vedette vint l'accoster et tout aussitôt un envoyé spécial du Gouvernement accompagné du préfet des Bouches-du-Rhône et de plusieurs personnalités monta à bord pour remettre un pli à Alphonse Gent, c'était sa nomination de préfet des Bouches-du-Rhône.

Celle-ci aussitôt connue des transportés ce fut du délire chez eux. Félicitations,

qu'on fait échouer ou cesser des grèves et des troubles et même qu'on secourt discrètement certaines misères infortunées. C'est l'emploi le plus honorable de ces dépenses inavouées.

Qui contrôle, présentement, ces coûteux arrosages ? Personne. Dans la pratique, c'est le chef du cabinet du ministre qui tient la caisse. Il a la confiance du « patron » qui ne doit de comptes qu'au chef de l'Etat, ce qui ne tire pas à conséquence, car celui-ci se garde bien de mettre le nez dans le petit carnet où sont inscrits des noms et des chiffres, sans précisions ni justifications. Pourquoi prendrait-il, en allant au fond des choses, la responsabilité d'actes qu'il n'a pas ordonnés et qu'il préfère ne point connaître puisqu'il n'aurait même pas le droit de les blâmer ?

Bonne, quant à la chute du cabinet le Président de la République reçoit les comptes, il les brûle aussitôt et cela ne fait pas beaucoup de cendres. Un seul M. Félix Faure qui était d'un naturel curieux, les parcourait de l'œil sans faire aucune réflexion, se bornant à sourire quand une trouvaille l'étonnait. Mais, il était de ceux qui, ayant beaucoup vu, ne s'étonnaient plus de grand-chose.

Quand M. Camille Chautemps parle au jourd'hui d'épuration, entend-il supprimer la manne ? Non, certes. Il est trop convaincu de sa nécessité et il sait bien qu'un gouvernement qui veut vivre et agir a besoin, souvent, de satisfaire plutôt les passions que les consciences. Et puis, encore une fois, si une large part des fonds secrets est gaspillée en pure perte, l'autre sert tout de même à des fins intéressantes qui, sans eux, ne seraient sans doute pas atteintes.

Quant à contrôler l'usage des crédits, je suis curieux de savoir comment il s'y prendrait. Le jour où l'on demandera à un quémendeur ou à un sollicite, car l'un existe comme l'autre, de donner un reçu de l'allocation, des ministres verront fuir leurs clients, à moins que ces derniers ne les jouent comme fit, jadis, un député à M. Constans qui n'était pourtant pas une mazette. S'étant vu réclamer une quittance d'un don sérieux, il tressa sa plume dans l'éponge humide au lieu de l'encre, sèche avec de la poudre qui fit apparaître l'écriture et fila avant que le ministre eut constaté la supercherie. On peut demander de pareils reçus, mais il est douteux qu'on les donne.

Le « Sud Marocain »

des congratulations, poignées de mains, tout le monde était joyeux.

Le préfet en tête tint, le premier à le féliciter et lorsque Gent descendit à terre des honneurs improvisés lui furent rendus.

Il prit place dans le landau de la préfecture qui le conduisit à celle-ci par la Canebière et la rue St Ferréol grouillantes de monde en Madame la préfète, au courant de ce qui allait se passer, avait bien fait les choses et fait préparer un repas succulent qui fut d'autant plus apprécié qu'il y avait longtemps qu'Alphonse Gent n'en avait goûté de pareil.

Mais le nouveau préfet n'oubliait pas ses compagnons d'exil et voulut qu'eux aussi soient de la fête. Ils furent donc répartis dans les meilleurs restaurants de la ville avant de grimper à la gare St Charles pour rentrer chez eux.

Alphonse Gent admiré les ovations n'oubliait pas son cher Vaucluse, ses parents tout joyeux de le revoir ainsi que ses amis.

Quand il arriva à Avignon c'est au milieu des acclamations qu'il descendit du train, et après quelques heures passées dans l'ancienne ville des papes il se rendit à Orange où là encore il fut reçu par une foule en délire, puis il fila sur Paris pour se mettre en relations avec le Gouvernement et rentrer ensuite à Marseille prendre officiellement possession de son poste.

Et c'est là que les électeurs sénatoriaux de Vaucluse le poussèrent au Sénat où il demeura jusqu'à sa mort.

On permettra au signataire de ces lignes, son neveu, d'avoir tenu à rappeler l'existence d'un des fondateurs de la République qui n'aurait jamais voulu ni permis qu'on porte une main sacrilège sur la liberté de la presse qui doit être libre et indépendante, comme l'a toujours été la « Petite Tunisie » et qui ne l'empêchait pas d'entretenir d'excellentes relations avec les Présidents Généraux Rouvier, Benoît, Akpeltte et Ludon Saint.

Quant aux autres nous les avons combattus parce qu'ils ne marchaient pas droit où nous les avons ignorés tels Flaudin et Merceron que nous n'avons jamais vu ni connu même avant la guerre. Même quand il était attaché au Cabinet de M. Akpeltte où secrétaire général du gouvernement tunisien aussi avec lui nous nous sommes tenus sur une certaine réserve en raison des relations que nous avions entretenues pendant les 12 ans que M. Akpeltte est resté en Tunisie. Cependant il ne nous échappait que M. Merceron n'était pas à sa place à la tête du Protectorat. Il était en train de le conduire à la ruine et elle y est encore bien près, mais nous avons confiance en M. Peyrouton, qui est un jeune animé des meilleures intentions et plein de vigueur.

J. S. P.

Bulletin

## Place aux jeunes générations

Vous qui êtes nés avec ce siècle, vous qui avez la bonne fortune de vous trouver en pleine jeunesse : cette circonstance vous impose des obligations particulièrement impérieuses et urgentes.

Je ne m'adresse pas à cette jeunesse frivole, indifférente, sans conception sociale, sans volonté, ni idéal; ne vivant que pour boire, manger, dormir et s'amuser, la jeunesse étourdie, oisive sans méditation, qui ne prend goût qu'aux sports, à la danse, au cinéma, à la chanson hétébète des rues, au spectacle médiocre et aux attractions malsaines.

Hélas ! elle est de beaucoup la plus nombreuse. Je déplore sa inutilité et m'attriste de son égarement. Mais à ceux dont l'esprit ouvert à l'examen des graves problèmes qui tourmentent notre époque de transition; à ceux dont le cœur s'émeut de la détresse matérielle et morale dont souffrent les classes laborieuses.

Comme la naissance et la mort les générations se succèdent sans interrup-

tion : enfance, adolescence, maturité, vieillesse; tout s'enchaîne et marche avec le temps. Chaque génération traverse ces phases successives : naissance, développement et mort; c'est une vérité aussi banale qu'indiscutable.

Les générations précédentes nous ont légué un patrimoine de savoir, de progrès, de richesse, mais dans cet héritage, il n'y a pas qu'un actif, il y a aussi un passif très lourd d'ignorance, de servitude, de haine et de misère; cet héritage il faut le prendre tel qu'il est.

A vous, jeune génération de mettre à l'œuvre vos cœurs généreux, vos ardentés aspirations, vos nobles sentiments, pour conserver, cultiver, améliorer, ce patrimoine et l'orienter vers le beau, le vrai et le bien; triple idéal de la vie humaine.

DREVON.

## La roulette et le 30 40 à Korbous

Lorsque nous avons annoncé que la roulette avait commencé à fonctionner à Cannes nous avons demandé pourquoi ces jeux ne seraient pas autorisés en Tunisie comme en France. Ils procureraient d'importantes ressources au trésor, qui en a bien besoin.

Là dessus le Président Général s'est emporté et a fait passer un commandement à la presse pour faire savoir qu'il n'avait jamais été dans son intention de s'intéresser à ces jeux.

Nous regrettons profondément cette décision.

Qu'en ne les accorde pas à Tunis, nous l'approuvons absolement, mais si l'on les refuse à un casino situé à 50 kilomètres, c'est refuser une même bienfaisance qui serait fort utile par les temps actuels.

M. Peyrouton montre en cette occasion qu'il a de la répugnance pour l'argent provenant des jeux; ce qui est regrettable.

En quel but cela servirait-il moins moral qu'en France où l'Etat fait fièche de tout bois pour s'en procurer sans s'occuper de sa provenance.

Paul LUX.

## Le renouvellement du privilège d'émission de la Banque de l'Algérie

Nous sommes encore à quelques années de l'expiration du privilège d'émission de la Banque de l'Algérie dit le « Républicain » de Constantine.

Comme pour les précédents contrats, l'Etat n'attendra certainement pas la dernière heure pour proposer aux Chambres le renouvellement des contrats avec la Banque de France et avec la Banque de l'Algérie.

Généralement, cette grande année est précédée d'une grande enquête qui demande plusieurs années, à peu près 2 ou 3 ans avant la fin du contrat en cours, le renouvellement lui-même suivant cette enquête.

Pour l'Algérie, la grande question à traiter et à réaliser avec notre grande banque d'émission sera à coup sûr le développement du crédit agricole à bas intérêt. C'est là qu'est tout l'avenir de la petite et moyenne colonisation.

Administration de la Banque, assemblées générales, administration algérienne doivent commencer d'urgence l'étude de cet important problème — qu'un esprit clairvoyant tel que celui de M. Escallier contribuera certainement à résoudre équitablement et utilement pour tous les intérêts en présence.

Depuis le départ de M. Moreau, nous reconnaissons volontiers qu'il y a quelque chose de changé à la Banque de l'Algérie. Ce qui est très bien.

Mais les intérêts de la Tunisie sont sacrifiés au profit de nos voisins d'Algérie, aussi faudrait-il s'occuper plus particulièrement de notre sort et l'identifier à celui du Maroc qui perçoit une part importante dans les réserves de la Banque d'Etat alors que nous n'avons que des bribes de revenus, ou si l'on veut les infimes de l'Algérie veut bien nous laisser tout en trouvant sans doute que notre part est encore trop belle.

De cela, il faudra en recueillir et nous battre sur un pied d'égalité.

Nous n'y manquerons pas quand le moment sera venu.

L. de P.

TOUS LES JOURS LISEZ L' « EXCELSIOR »

## La Légion d'Honneur ne doit pas couvrir de sales marchandises ou des individus qui ont forfait à l'honneur.

Voici les très justes réflexions que nous trouvons dans les « Heures Nouvelles » de Paris, du 22 janvier dernier, et auxquelles tous les honnêtes gens s'associeront, car elles s'appliquent à passablement de chevaliers, d'industriels, monobots tout le ruban rouge qu'ils portent avec ostentation :

« Légion d'honneur. — L'on a trouvé sur Stavisky une lettre pressante de quelqu'un, priant l'escroc d'intervenir en sa faveur pour qu'il ait la Légion d'honneur. Nous ne voudrions pas déplaire à la Grande Chancellerie, mais il apparaît à peu près certain que Stavisky n'aurait pas fait une démarche vaine. Mais ce n'est pas cela que nous voulions dire. Autrefois, il existait des lieux sacrés où le failli, le criminel, le banni, même le simple clochard à pouvaient se réfugier. La police, ni personne ne pouvait attenter à leur liberté. Ces lieux leur conféraient l'immunité. La Grande Chancellerie revêt un peu le même caractère. Un membre de la Légion d'honneur est un personnage quasi-sacré. Bien que cette distinction soit appréciée à sa juste valeur et que des exemples ont prouvé que tous les légionnaires n'étaient pas d'honnêtes gens, il n'en demeure pas moins que cette décoration est très enviable; souhailons que ce soit uniquement pour le prestige qu'elle garde encore et non pour couvrir la marchandise à faire valoir. »

Nous avons reçu un dossier passablement chargé contre un vénézélien, gros industriel, chevalier de la Légion d'honneur, dont nous ferons état quand des renseignements supplémentaires que nous avons demandés à notre correspondant parisien nous parviendront en verra si le Monsieur est digne de figurer parmi les membres de la Légion d'Honneur.

## Echos & Nouvelles

### AU CONTROLE CIVIL DE GROMBALIA

Le Gouvernement veut récompenser la longue carrière administrative de M. Wehland, contrôleur civil, vient de lui conférer la plaque de Grand Officier du Nichan Iftikhar.

C'est la juste récompense après la Croix de la Légion d'honneur, des services éminents rendus à l'Administration et à l'œuvre du Protectorat en général, surtout dans le Cap Bon où il est depuis 11 ans.

### SOCIETE NESTLE

L'introduction a été un four noir. Déjà, il apparaît, de plus en plus que le public boursier n'aime guère risquer son argent sur les titres étrangers que l'on cherche à acclimater à Paris. Au reste, la valeur est très chère, et tout laisse à penser que ses présentes cotations sont appelées à se dégonfler dans une large mesure. L'abstention s'impose.

La Bourse, 19-1-34.

### DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent ami M. Kalfi, président de l'Ouzara, vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur, ce qui est la juste récompense de ses dévoués services et de ses sentiments francophiles.

Il nous est aussi agréable mentionner la promotion de M. E. Sabatier, ancien président des Délégations financières d'Algérie et directeur de la « Revue Nord-Africaine » qui se publie à Paris comme commandeur.

### DANS LES CONTROLES CIVILS

C'est le 11 février que se déroulera, à Sfax, la manifestation en l'honneur de M. Pierre Bertholle, inspecteur général des Contrôles Civils, et de M. Beauvils, son successeur à Sfax.

### NAISSANCE

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un fils chez Mme et M. Muscat, copropriétaire de l'Imprimerie Gorsse, Besseon et Muscat.

En cette heureuse circonstance nous formons des vœux pour le petit Antoine et adressons nos félicitations aux heureux parents.

### DANS LE MERITE AGRICOLE

Sont promu officiers du Mérite Agricole : MM. Debarre François, conservateur des Eaux et Forêts, à Tunis et Snady Sa-

# Etablissements OROSDI-BACK

TUNIS - 13-15, Rue Es-Sadikia, 22, Rue d'Italie et 2, Rue des Belges  
Succursales à BIZERTE et SFAK

ACTUELLEMENT

## EXPOSITION DE BLANC

La Maison vendant le Meilleur Marché en Tunisie

Les Etablissements OROSDI-BACK font un nouvel effort pour faire baisser le coût de la vie en organisant la vente annuelle de BLANC le 5 FEVRIER et jours suivants et offrent à sa nombreuse clientèle des articles d'usage et de 1<sup>er</sup> choix à un prix incroyable de bon marché.

lem. caïd de Sfax, commandeur de la Légion d'Honneur.

Nos sincères félicitations.

### DE LA BONNE PROPAGANDE

La Société thermale de Korbous ou plutôt son intelligent Président vient de faire éditer de superbes documents qui ne peuvent qu'attirer les malades et même les simples et bien portants touristes en quête d'une station pourvue de bons hôtels, d'une température idéale et d'excursions agréables ce qui est très précieux quand on songe aux froids que la France et même l'Algérie ont subis jusqu'à présent.

Si nous avons un conseil à donner à nos lecteurs qu'ils profitent et viennent se rechauffer à notre bon soleil et Korbous par sa situation est privilégié entre tous.

### DES COQUILLES...

Il y en a passablement dans notre dernier numéro. Dans le titre de l'entre-titre concernant M. Labadie on a laissé la ligne : *Alea justa est* et placé celle corrigée, en tête, heureusement.

Chez les S. F. I. O. — on a mis d'agir pour retrécir — ce sont les durs dont les rangs se retrécissent de jour en jour.

A ce sujet, après Gianfarini de Philippeville, voici Gioacchini, conseiller général S. F. I. O., le seul du Conseil général de Constantine qui débarque de la galère de Blum, puis au Maroc encore des démissions dont celle de M. Le Nabec, secrétaire du parti et de Gaedi, qui deviennent des mous, c'est-à-dire des adhérents du groupe Renaudel, Marquet, et ce n'est pas fini.

Mais ici les S. F. I. O. restent des durs comme Serge Moatti, par exemple, qui rédige en chef la « Justice » qui vient de renaitre de ses cendres et après plusieurs mois de léthargie.

Comment concilier les deux situations de rédacteur à « Tunis-Socialiste » et de la « Justice ». Mais le nom a disparu de la manchette au second numéro — ce qui prouve qu'il avait fait une gaffe, ce qui lui arrive de temps en temps. Mais cela n'a pas dû échapper aux durs qui en d'autres temps auraient prié Serge Moatti de rester avec ses amis de toutes les nuances ou tout au moins du parti opportuniste ou radical.

Et enfin cette dernière coquille où on nous fait dire en parlant de la nomination de M. Buovolo comme directeur des Travaux publics « nous sommes heureux du doux M. Buovolo !!! » Si quelqu'un a compris ceci nous lui servirons un abonnement gratuit d'un an.

Nous avons écrit : Nous sommes heureux du choix de M. Buovolo, que nous ne pouvions traiter d'ami puisque nous le connaissions pas encore bien qu'ayant connu sa famille à Bône lorsque nous y résidions il y a quelques lustres.

### DES MUSULMANS

QUI NOUS FONT HONNEUR  
C'est d'abord M. Mécheri, docteur en droit, ancien secrétaire particulier d'Emile Morinaud qui l'avait pris avec lui lors de son passage au sous-Secrétariat de l'Education Physique où il put continuer ses études de droit et passer d'abord sa licence puis son doctorat.

Quand Morinaud ne fit plus partie du ministère, Mécheri, entra au ministère de l'Intérieur comme attaché, puis il demanda sa naturalisation qui lui fut accordée d'emblée. Et ensuite fut nommé sous-préfet de St Jean de Maurienne (en Savoie), mais préférant le séjour de la capitale — cette nomination fut faite pour ordre. Mécheri est le fils de l'Agha, bien connu de Tébessa où toute la population a pour lui les plus grands égards.

### LA LIMITE D'AGE

CHEZ LES FONCTIONNAIRES ALGERIENS  
Le « Journal Officiel » publie le décret suivant :

Article premier. — Sous réserve de l'application de l'article II de la loi du 30 juin 1923 complétée par plusieurs dispositions ultérieures, les limites d'âge des fonctionnaires et agents coloniaux de l'Algérie, soumis à la législation métropolitaine des retraites, sont fixées conformément aux dispositions de ce décret.

Art. 2. — La limite d'âge fixée à soixante-trois ans pour les fonctionnaires et agents des services sédentaires, sauf les exceptions suivantes : directeurs de l'Administration centrale et mouderrès : 65 ans; cadis : 70 ans.

Art. 3. — La limite d'âge est fixée à soixante ans pour les fonctionnaires et agents des services actifs.

Art. 4. — A titre exceptionnel, si les nécessités du service l'exigent, les directeurs de l'Administration centrale pourront être maintenus en activité pour une durée d'un an au-delà de la limite d'âge fixée pour leur emploi par décret pris sur la proposition du Gouverneur général et publié au « Journal Officiel de la République Française » et à insérer au « Journal Officiel de l'Algérie ».

Art. 5. — L'application des limites d'âge mentionnées au tableau annexé à l'article 2 ne peut être étendue par voie d'assimilation à des emplois qui n'y sont pas inscrits.

Art. 6. — Le fonctionnaire qui, sans cesser d'appartenir à son cadre d'origine, occupe, hors de ce cadre, une fonction publique, est soumis à la limite d'âge fixée pour cette fonction.

### Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Les personnes désirant acquérir aux enchères un des deux lots disponibles de Belvédère Cité-Jardin sont priées de déposer avant le 10 février 1934 à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Service des Domaines et de la Colonisation) une demande d'admission.

Tous renseignements complémentaires seront fournis dans les mêmes bureaux.

### Station Thermale de KORBOUS

Ses Hôtels remis à neuf, avec chauffage central, eau courante chaude et froide et grand confort

#### NOUVEAUX TARIFS REDUITS

Location d'appartements vides à partir de 6 francs par jour  
Autocars quotidiens, 22-28 fr. A R.

Renseignements 5, Avenue de Paris (1<sup>er</sup> étage)

### Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Ave Al-Djazira, 41

### Grande Distillerie Tunisienne

#### G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

### Restaurant du Japon

7, Rue Amilcar - TUNIS  
sert ses repas fixes avec CLOS de l'Archevêché, café et service compris : à 12 francs.  
Service à la grande carte à des prix imbattables.  
Spécialités pour banquets avec bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.

On prend des pensionnaires  
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

### Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés - Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

### L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

#### « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS Tél. : 6

### Compagnie de Navigation Mixte

(Compagnie Touache) Services Maritimes entre Tunis et Marseille  
Départ de Tunis le jeudi à 10 h. ; Départ de Marseille le lundi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 16 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.  
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence :  
8 rue d'Alger à TUNIS  
PEDELUPE & PIETRA

### Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

### Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 90.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

### TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance fixe  
Escompte et Encaissement de tous Effets  
Crédits de Campagne - Avances sur Marchandises  
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres  
Subscriptions - Paiement de Coupons  
Location de compartiments de coffres-forts  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

#### Agencés en France

et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc et au Grand Liban

#### EN TUNISIE :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zazis.

Correspondants dans le monde entier

### LOTERIE NATIONALE FRANÇAISE

#### 7<sup>e</sup> TRANCHE

Prix du billet : 100 francs  
Les billets sont exclusivement au porteur  
Les billets sont en vente aux caisses suivantes :

TRESORERIE GENERALE  
RECETTES DES REGIES FINANCIERES  
RECETTES DES POSTES

#### DEMANDEZ PARTOUT

### le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépositaires  
4, Rue de Flandres - TUNIS

### MATELASSIER - TAPISSIER

Fourniture de toiles, laine et crin végétal  
Réparations de divans et sommiers  
FAÇON A DOMICILE  
Main-d'œuvre française et soignée

### DREYON

SAINT-GERMAIN (Tunisie)  
Dépositaire des vins du Domaine de Carnières

### Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

### Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos

12, Rue de Vesoul (à 100<sup>m</sup> de l'Av. Jules-Ferry)

#### Moulins-Concasseurs

### Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...  
1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

### INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

### C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedi matin - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

### Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES » (28<sup>e</sup> ANNEE)  
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Plus que jamais

### ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....

L'acquisition la plus sûre....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

### HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS  
Téléph. 10.49

#### Pianos

### ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron  
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à d-s prix défiant toute concurrence.

### Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

#### Agence en Tunisie :

TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR  
MONASTIR - SFAK - SOUSSE

Escompte et Recouvrements  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

- Dépôt de Golis -

### Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France

S, rue Léon Roches  
TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire



LE CHAT NOIR  
70°  
EAU DE COLOGNE  
TRIPLE EXTRAIT  
T. Simon  
TUNIS

### Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.83  
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse, Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE



VÊTEMENTS  
J. BELL  
&  
V. DARVAUX réunis  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insigne

### PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

### Maisons recommandées

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France - 1<sup>er</sup> ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun - Tunis

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

### BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zazis, Ebba-Ksour, Naebul, Djerba  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes  
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.  
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

#### AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

### LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêles  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

#### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

### B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

### DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments  
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)  
BUREAUX : 29, Avenue Jules Ferry - TUNIS - Tél. 1.7  
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).